



## Retraite au portugal et convention france portugal,statut RNH

Par **DUPONT PIERRE**, le **29/09/2016** à **19:03**

bonjour,j'aimerais savoir si étant retraits de l'edf,pension versée par la CNIEG,je peux bénéficier de la convention fiscale signée entre la france et le portugal et par la même avoir de statut de "RNH" résident non habituel,donec bénéficiez d l'exonération d'imposition sur ma pension pendant 10 ans?

Nota: cela est seulement valable pour les pensions du privée,fonctionnaires exclus?

edf est "Sa" et le statut n'est pas de la fonction public...

avez vous une réponse ou trouver la réponse? merci

j'ai contacté les impôts pas de réponse pour le moment,la CNIEG n'a pas de réponse,voilà pour le moment,j'espère trouver sur ce site quelqu'un qui connait le sujet et qui sera m'éclairer;merci par avance,sincèrement.